

Saint-Etienne, le 7 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une enquête administrative ayant été déclenchée, des éléments seront prochainement transmis au Procureur de la République.

Cela étant, aucun fait nouveau n'est intervenu dans ce dossier depuis la parution, ce jour, de l'article du Progrès.

La justice étant prochainement saisie, il convient de la laisser faire sereinement son travail, dans le respect de la présomption d'innocence.

Toute communication ou tout commentaire émanant, à ce stade, de la Collectivité pouvant être de nature à troubler la sérénité nécessaire devant présider à la poursuite de la procédure, le Département de la Loire ne souhaite pas se prononcer avant que les faits ne soient clairement établis.

Contact presse : Patrick FRANCON

Tél. 04 77 48 42 38